



EBENISTE

1- FONCTIONS

- Fabriquer les meubles ou ensemble de meubles, classique ou contemporain.

2- LIAISON HIERARCHIQUE

- Sous les directives du Responsable de l'atelier

3- LISTE DES TACHES

1. Travail effectué en autonomie sur les machines traditionnelles pour la fabrication du mobilier
2. Effectuer toutes les phases de fabrication d'un meuble ou d'un ensemble de meuble : débit, découpe, ajustage, perçage, placage, frisage ...
3. Lecture de plans
4. Remontage des pièces après que celles-ci soient passées en finition
5. Travail en appliquant les consignes, règles et gestes de sécurité
6. Nettoyage après le passage aux machines, nettoyage et rangement de son établi

Objectifs : - Fabrication des meubles ou ensemble de meubles dans la qualité attendue, dans les temps estimés et en sécurité.

4- CONDITIONS GENERALES

- Travail majoritairement en atelier (peut être amené à effectuer de la pose chez les clients, mais reste sur le principe du volontariat).
- Travail de journée (horaires types : 8h-12h10 / 13h-17h30). Heures supplémentaires rémunérées. En cas de surcroît d'activités les heures de travail peuvent être modularisées.
- Débutant accepté si sortie de BMA
- Salaire à débattre en fonction expérience et compétences.
- Avantages sociaux : l'entreprise est affiliée à une crèche d'entreprise

Les candidatures sont à transmettre par mail à Aline COMTE : Aline.Comte@rinck.fr